

**Association européenne des avocats mandataires d'artistes et d'auteurs
(AEDAMA)**

Paris, le 12 octobre 2019

**Vendredi 15 novembre 2019 de 14 h à 18 h
Cabinet Seban et associés, 282 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris
(Métro : Assemblée nationale, ligne 12 / Station Musée d'Orsay, RER C)**

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 25 avril 2019
2. Rapport moral du président
3. Rapport financier du président
4. Informations diverses
5. Mise en place des objectifs de l'association :
 - définition du mandat d'artistes et d'auteurs
 - communication vers les publics et les organisations professionnelles concernés
 - actions de formation à l'intention des barreaux
 - mise en place de consultations informatives à l'intention des artistes et des auteurs quant à l'existence de l'association
 - création de sections locales
 - les recettes de l'association
 - embauche d'un stagiaire non-avocat
6. Élection des membres du conseil d'administration
7. Questions diverses